

Inscriptions SCOLAIRES

Année 2020-2021

DU LUNDI 23 MARS AU JEUDI 7 MAI 2020

Écoles maternelles et élémentaires

aux horaires d'ouverture des mairies

- > Justificatif de domicile
(quittance de loyer, d'électricité ou de téléphone)
- > Livret de famille
- > Carnet de santé

Pour les dérogations

sur rendez-vous auprès
du service Éducation
05 49 20 20 52

Mairie de Châtelleraut - 05 49 20 20 60
Guichet multi-services - 78 boulevard Blossac
lundi, mercredi et jeudi de 8^h à 17^h, mardi de 9^h à 17^h
vendredi de 8^h à 16^h

Mairie annexe de Châteauneuf - 05 49 20 20 71
52 Grand Rue de Châteauneuf
mardi de 9^h à 12^h, mercredi et jeudi de 13^h30 à 17^h
vendredi de 8^h30 à 12^h, samedi de 8^h30 à 12^h30

Mairie de Targé - 05 49 21 26 32
27 rue Paul Fort
mardi de 13^h30 à 17^h30



ville-chatelleraut.fr

 **Châtelleraut**
VILLE DE